

Huit initiatives bretonnes d'agriculture urbaine solidaire : quelles formes de justice et de démocratie alimentaire ?

Julien Noel et Catherine Darrot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/21209>

DOI : [10.4000/vertigo.21209](https://doi.org/10.4000/vertigo.21209)

ISSN : 1492-8442

Éditeur

Les Éditions en environnement VertigO

Référence électronique

Julien Noel et Catherine Darrot, « Huit initiatives bretonnes d'agriculture urbaine solidaire : quelles formes de justice et de démocratie alimentaire ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 31 | septembre 2018, mis en ligne le 05 septembre 2018, consulté le 16 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/21209> ; DOI : [10.4000/vertigo.21209](https://doi.org/10.4000/vertigo.21209)

Ce document a été généré automatiquement le 16 janvier 2020.



Les contenus de *VertigO* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Huit initiatives bretonnes d'agriculture urbaine solidaire : quelles formes de justice et de démocratie alimentaire ?

Julien Noel et Catherine Darrot

Introduction

- 1 La diversification et le développement des relations entre les formes d'agriculture urbaines et les espaces de vie citadins constituent l'un des phénomènes majeurs de ces dernières décennies, en particulier au sein de pays industrialisés (Aubry et Chiffolleau, 2009 ; Morgan, 2009 ; Duchemin, 2013 ; Zeeuw et Drechsel, 2015). Celui-ci s'inscrit notamment dans les référentiels des systèmes alimentaires « alternatifs » et des circuits courts et de proximité. Ces derniers matérialiseraient des signes de reconquête de cette fonction alimentaire au travers de réorganisations spatiales des processus de qualification et de gouvernance de la production agricole ainsi que des liens renforcés entre consommateurs urbains et producteurs ruraux (Mundler et Rouchier, 2016). Ces auteurs proposent une large et récente revue de littérature sur ces sujets. L'analyse de ces dynamiques de reterritorialisation alimentaire laisse pourtant apparaître plusieurs types d'inégalités socio-spatiales persistantes en matière d'accès à une alimentation de qualité. En effet, l'engouement autour de ces systèmes alternatifs et des circuits courts ne s'est pas concrétisé par une franche ouverture sociale et une inclusion de publics en situation de précarité, ces systèmes alimentaires restant souvent l'apanage de ménages possédant des revenus aisés (Laisney, 2013). Par ailleurs, les sources d'approvisionnement alimentaire des dispositifs (associatifs) caritatifs qui luttent contre ces phénomènes d'exclusion et d'inégalités connaissent demeurent encore peu axés sur des produits de qualité, frais, locaux, labellisés... (Paturel et Carimentrand, 2018).

- 2 Nous proposons une réflexion autour de la contribution des circuits courts alimentaires agri-urbains au champ du développement (social) durable. Notre approche se situe au croisement des réflexions développées ces dernières années autour des agricultures urbaines et des circuits alimentaires courts et/ou de proximité, que nous souhaitons mettre ici en lien avec les débats sur l'accessibilité sociospatiale à une alimentation durable.
- 3 Il convient de souligner le caractère singulier de notre région d'étude sur le plan agro-alimentaire. En effet, si statistiquement la Bretagne figure comme une région agricole à faible proportion d'exploitations commercialisant en circuits courts (moins de 10 % des exploitations pour une moyenne nationale de 20 % en 2010¹), les dynamiques collectives en la matière (paniers de biens, magasins de producteurs, groupements pour la restauration collective...) croissent néanmoins fortement depuis une quinzaine d'années (Berger et Guesdon, 2013).
- 4 C'est donc dans ce contexte qu'est né le projet de recherche-action SOLALTER (SOLidarités ALimentaires TERritorialisées) qui a mobilisé, de 2013 à 2015, l'Unité pédagogique « Sciences humaines et territoire » d'Agrocampus Ouest-Rennes, rattachée au laboratoire multisite Espace et Sociétés (ESO) du CNRS, ainsi que la Fédération régionale des CIVAM de Bretagne. Notre recherche s'est focalisée, par le biais d'enquêtes qualitatives et de diagnostics départementaux, sur les formes collectives de mobilisation alimentaires solidaires en émergence sur le territoire. Celles-ci se devaient de cumuler deux caractéristiques majeures : un objectif d'accès à l'alimentation des personnes les moins favorisées socialement et économiquement ; la mobilisation de produits agricoles élaborés sur le territoire où ils seront consommés (Berger et al., 2015 ; Darrot et Noel, 2018).
- 5 Après avoir montré et précisé dans quels champs conceptuels s'inscrit notre recherche-action – agricultures urbaines et justice/démocratie alimentaire –, nous analysons par la suite comment circuits courts péri-urbains et jardins collectifs urbains mobilisent ces notions sur le territoire breton.

SOLALTER, une recherche-action à la croisée de deux champs conceptuels

Des initiatives de solidarités alimentaires bretonnes qui relèvent de l'agriculture urbaine...

- 6 Communément, l'agriculture (péri-)urbaine désigne « la culture de plantes et l'élevage d'animaux pour la nourriture et d'autres usages, dans et autour de villes, et des activités reliées comme la production et la fourniture d'intrants, la transformation et la vente des produits (Aubry et Pourias, 2013). Plus précisément, les définitions de ces agricultures (péri-)urbaines varient d'abord selon un critère de localisation. Ainsi, l'agriculture urbaine stricto sensu renvoie à des formes anciennes et renouvelées de pratiques agricoles et de « jardinages » (professionnelles/récréatives, individuelles/collectives) qui se déploient au sein même de la ville. L'agriculture péri-urbaine contribue depuis plusieurs années à recréer des liens matériels et sociaux entre une ville-centre et sa périphérie agricole proche par le développement de formes innovantes de commercialisation (en circuits courts) en réponse aux besoins des

consommateurs urbains (ibid., Duchemin, 2013). À ce seul critère spatial s'ajoutent des éléments comme les diverses formes et systèmes de production agricoles, les fonctionnalités entretenues et partagées entre ces ensembles urbains et agricoles, ou bien encore les modalités de régulations entre les diverses parties prenantes. Nous adoptons la définition de Nahmias et Le Caro (2012), selon qui ces agricultures (péri-)urbaines sont :

« pratiquées et vécues dans une agglomération par des agriculteurs et des habitants aux échelles de la vie quotidienne et du territoire d'application de la régulation urbaine. Dans cet espace, les agricultures – professionnelles ou non, orientées vers les circuits longs, courts ou l'autoconsommation – entretiennent des liens fonctionnels réciproques, évolutifs et plus ou moins hiérarchiques avec la ville (alimentation, récréation, naturalité, convivialité...) donnant lieu à une large gamme de formes agri-urbaines observables dans les noyaux urbains, les quartiers périphériques, la frange urbaine et l'espace périurbain » (ibid., p. 13).

- 7 Plusieurs travaux, en particulier ceux issus de terrains nord-américains (Paddeu, 2012 ; Duchemin, 2013), mettent également en avant les fonctions sociales et politiques de ces agricultures urbaines qui, au-delà de leur fonction nourricière, contribuent à l'amortissement des crises socio-économiques et à la reconquête citoyenne face au système agro-alimentaire industriel et mondialisé. Celles-ci s'inscriraient ainsi dans une sorte de mouvement social urbain qui cherche à se (ré-)approprier la ville, tant sur les plans matériel (reconquête de friches, de toits...) que symbolique (droit à la sécurité et à la souveraineté alimentaire), posant avec acuité leur capacité à répondre aux exigences formulées en termes de justice et de démocratie alimentaire.

... et qui s'inscrivent dans des problématiques de justice et de démocratie alimentaire

- 8 Originellement, la justice alimentaire (food justice) concerne l'ensemble des actions qui refusent le système agroalimentaire dominant, mondialisé et spécialisé. Cette notion cherche ainsi à assurer un partage plus équitable des bénéfices et des risques concernant les lieux et les façons dont la nourriture est produite, transformée, transportée, distribuée, et enfin ingérée (Gottlieb et Joshi, 2010 ; Alkon et Agyeman, 2011). Mais en focalisant tout particulièrement son attention sur l'accessibilité à une alimentation de qualité pour les consommateurs urbains défavorisés et les minorités (sociales, ethniques/raciales, genrées...) les plus vulnérables, cette notion omet de son analyse la question des ressources agricoles pour Hochedez et Le Gall (2016).
- 9 La notion de démocratie alimentaire (food democracy), qui s'inscrit dans une philosophie identique à la justice agri-alimentaire évoquée par ces deux chercheuses (ibid.), désigne les processus d'autonomisation – sociale, économique, politique – au sein desquels des collectifs de citoyens décident de leurs choix d'alimentation et mettent en place des filières adaptées avec l'ensemble des parties prenantes (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs...) (Renting et al., 2012 ; Paturel et Carimentrand, 2018).
- 10 Issues du champ d'analyse critique anglo-saxonne, et s'appuyant sur différents discours sur le droit à l'alimentation, ces notions interrogent les questions de l'accessibilité sociale à l'alimentation, de la participation et du pouvoir d'action des citoyens au sein des systèmes alimentaires. Elles invitent à agir simultanément sur trois dimensions majeures : l'assurance d'une alimentation saine, localisée et de qualité (sociale,

nutritive, environnementale, culturelle) ; l'amélioration des conditions d'accès - physique et économique - à cette alimentation ; et enfin, la lutte contre les racines structurelles des injustices et des inégalités marquées par diverses asymétries de pouvoir (en termes de revenus, de classes sociales, de genre...).

- 11 La justice et la démocratie (agri-)alimentaire véhiculent ainsi le principe de l'engagement « politique » dédié à la justice sociale et à une capacité d'autonomisation et de participation (empowerment) afin que chaque individu puisse se faire entendre et exercer une réelle citoyenneté alimentaire (Levkoe, 2006 ; Paddeu, 2012 ; Renting et al., 2012 ; Hochedez et Le Gall, 2016 ; Paturel et Carimentrand, 2018). La seconde partie de cet article propose d'explorer plus avant ces ambitions, en examinant quels types de leviers sont mobilisés par un panel représentatif d'initiatives de solidarité alimentaire urbaine illustrant d'une manière générale ces deux notions.

Justice et démocratie (agri-)alimentaire en Bretagne au travers de huit initiatives d'agriculture urbaine solidaire représentatives

L'identification de dynamiques territoriales : focus sur 8 initiatives SOLALTER représentatives

- 12 Lors de nos enquêtes sur le territoire breton, nous avons identifié 43 initiatives solidaires mobilisant des ressources alimentaires locales. Huit d'entre elles, relevant des formes d'agriculture urbaine définies antérieurement et situées dans les grandes agglomérations de la région Bretagne, nous semblent représentatives des dynamiques actuelles et constituent notre panel pour une analyse quelque peu approfondie (pour plus d'informations sur chaque initiative : <http://www.projet-solalter.org>). Les initiatives sélectionnées présentent également une insertion significative de produits frais, de saison et d'origine locale (composés de divers fruits et légumes essentiellement) parmi les aliments proposés : ce critère témoigne de la contribution de ces initiatives à la sécurité nutritionnelle des personnes, illustrant une des dimensions-clés de la justice et la démocratie (agri-)alimentaire.
- 13 Quatre de ces initiatives alimentaires reposent sur des formes renouvelées d'agriculture périurbaine professionnalisée qui fournissent des paniers solidaires de proximité à dominante maraichère à des groupements d'achat de consommateurs (Pleyers, 2011). Il s'agit de l'AMAP Monde du Blosne à Rennes (département 35), des AMAPs Court-circuit et Cabas des champs à Brest (dép. 29) et du Marché ô p'tits légumes à St-Brieuc (dép. 22).
- 14 Quatre autres initiatives représentent des jardins collectifs urbains (Denhartigh, 2013), espaces cultivés aux fonctions tant alimentaires que sociales ou écologiques. Dans notre étude, ces jardins plus ou moins spontanés ou institutionnalisés ont tantôt une vocation d'insertion comme celui d'Optim services à Lorient (département 56), tantôt une vocation de partage entre habitants d'un quartier tels le Jardin de la Rencontre à St Brieuc (dép. 22), le Jardin du Polygone à Lorient (dép. 56) et le Jardin partagé de Bruz juxtaposé à Rennes (dép. 35).
- 15 L'analyse de ces 8 initiatives urbaines à la lumière des notions de justice et de démocratie nous conduit à proposer un jeu de quatre indicateurs permettant de

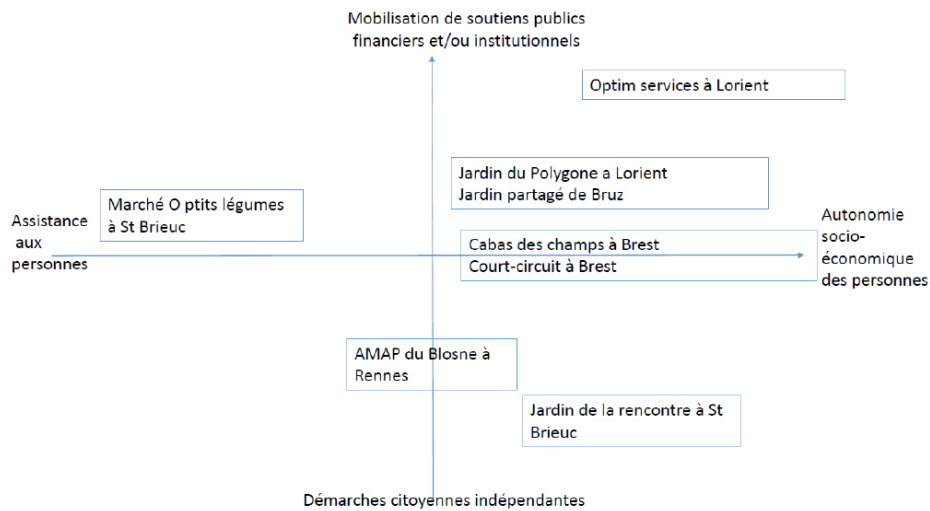
décrypter les facteurs de différenciation de ces initiatives. Un barème de 1 (valeur minimum) à 5 (valeur maximum) est défini pour chaque indicateur, et les scores sont attribués de manière qualitative par les chercheurs en comparant les initiatives entre elles. Le score obtenu rend compte d'une orientation particulière prise par l'initiative, qui la distingue des autres sans jugement de valeur.

- 16 Un premier indicateur décrit le nombre et le type d'acteurs réunis autour du projet, les cas de figure variant d'un binôme porteurs - bénéficiaires à un panel diversifié d'acteurs (bénéficiaires, agriculteurs, référents, centres sociaux...) parmi lesquels on observe systématiquement une proportion significative d'acteurs institutionnels publics (centres sociaux, collectivités locales, enseignement...). Le second indicateur évalue pour chaque initiative le degré de dépendance à l'égard des aides budgétaires. Une fois agrégés ces deux indicateurs sont intéressants en raison de la polarité de lecture qu'ils procurent : des scores bas témoignent ainsi d'une recherche d'autonomie des personnes et du projet et s'adosent à la notion d'empowerment sous-jacente à la justice et à la démocratie agri-alimentaire, des scores élevés caractérisent les initiatives inscrites dans le cadre d'actions publiques d'insertion sociale et de réduction de la pauvreté.
- 17 Les deux autres indicateurs résument les caractéristiques de l'initiative en matière de capacité de participation des individus dans la recherche de solutions à l'égard de leur situation de « dépendance » alimentaire. Le premier décrit ainsi le degré de participation et d'inclusion sociale du bénéficiaire dans le fonctionnement de l'initiative, un score élevé étant attribué lorsque les rôles de porteurs de projet et de bénéficiaires sont peu différenciés. Le second porte sur l'accessibilité économique aux denrées, une contribution effective des individus – sous forme d'autoproduction, de collecte/glanage ou de paiement – procurant un score élevé à l'indicateur.

Des initiatives SOLALTER aux stratégies de justice et de démocratie (agri-)alimentaire différenciées

- 18 L'ensemble permet une lecture différenciée et une catégorisation des initiatives au regard des questions de justice et de démocratie (agri-)alimentaire. Trois catégories se dégagent, relativement aux enjeux de justice et de démocratie alimentaire (figure 1).

Figure 1. Classification des initiatives selon leur degré de mobilisation des soutiens publics et la recherche d'autonomie socio-économique des bénéficiaires.



- 19 Une première catégorie d'initiatives, illustrée ici par le marché O'ptits légumes à St Brieuc, présente des scores moyens globalement faibles (autour de 2) en matière d'autonomie sociale et économique des bénéficiaires, l'implication en matière de justice et de démocratie (agri-)alimentaire s'effectuant essentiellement aux moyens de leviers publics (aides financières, logistiques, réseaux institutionnels). Cette catégorie d'initiatives est celle qui se rapproche le plus des dispositifs d'aide alimentaire classiques, en dépit de son statut associatif : l'insertion de produits locaux est sa principale originalité, c'est autrement dit par la dimension de la sécurité nutritionnelle que cette catégorie d'initiatives illustre les notions de justice et de démocratie alimentaire.
- 20 Une deuxième catégorie d'initiatives concerne 3 jardins collectifs, le Jardin du Polygone et Optim service à Lorient, et le Jardin partagé de Bruz. Ceux-ci présentent des scores plutôt moyens (autour de 3), du fait d'une autonomie sociale et économique des personnes renforcée, mais d'une mobilisation significative des ressources de la puissance publique : du point de vue conceptuel, ces initiatives illustrent le principe politique selon lequel les enjeux de justice alimentaire doivent être garantis par l'action publique. À travers l'acte de jardinage, ces espaces partagés jouent un rôle notable en termes d'inclusion sociale, voire de réinsertion économique pour Optim service, affilié au réseau de Cocagne, grâce notamment à l'attention portée à la convivialité et au lien social au sein de petits collectifs, bien plus que sur leur potentiel d'autoproduction nourricière. Souvent localisés au pied d'immeubles, sur de petites parcelles individuelles interstitielles à l'échelle habitante des quartiers populaires, ces jardins restent néanmoins fortement liés aux démarches institutionnalisées des politiques de la ville (disponibilités foncières, programmes de renouvellement urbain...) qui maillent tant bien que mal avec la volonté d'autonomie citoyenne de ces démarches (Denhartigh, 2013 ; Duchemin, 2013).
- 21 Une dernière catégorie d'initiatives implique 3 AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, initiatives basées sur le principe d'abonnement annuel et prépayé à un panier de légumes hebdomadaire autour d'un producteur) – celle du Blossne à Rennes, celles de Court-circuit et du Cabas des champs à Brest, et celle du Jardin de la rencontre à Saint-Brieuc – présentent des scores moyens plutôt élevés

(autour de 4), tant en termes des objectifs d'autonomie de la personne que de degré d'indépendance à l'égard des supports institutionnels. L'accessibilité sociale et économique des produits frais et locaux constitue un point-clef de ces dispositifs : diverses solutions en matière de modularité et/ou d'étalement des prix sont expérimentées, l'entraide participative entre individus et réseaux associatifs, tout comme les valeurs d'autogestion et de convivialité, y sont privilégiées, ne différant pas ainsi d'autres logiques coopératives de consommation alternative du même type (Pleyers, 2011 ; Mundler, 2013).

Conclusions et perspectives

- 22 Tout en mettant en évidence à la fois la richesse de ces notions du point de vue des débats sociétaux et politiques, l'exploration bibliographique des notions de justice et de démocratie (agri-)alimentaire nous a permis de montrer à la fois de fortes parentés entre ces deux termes et des angles d'attaques du sujet complémentaires. En revanche, cette traversée de la littérature ne nous permet pas de discriminer complètement deux notions qui apparaissent trop apparentées dans la littérature pour pouvoir être finalement distinguées. Il n'empêche que globalement, les initiatives d'agriculture urbaines solidaires présentées contribuent au développement d'une alimentation plus diversifiée et régulière en produits frais et locaux pour les bénéficiaires, dans un souci d'équilibre économique et financier (coûts adaptés), nutritionnel et sanitaire (qualité supérieure). Ils concourent par ailleurs à atténuer l'isolement des personnes en situation de précarité au sein de lieux d'accueil et de distribution pensés comme vecteurs de partage, de lien social et de convivialité. En cherchant à reconstruire des formes d'autonomie par le développement de pratiques d'autoproduction, d'entraide et de solidarités de proximité, encourageant à davantage d'équité économique et de mixité sociale, ces systèmes tentent à leur niveau d'enrayer le schéma de dépendance et de stigmatisation des populations aidées.
- 23 L'analyse de nos 8 cas permet par ailleurs de mettre en évidence la variété des leviers mobilisés : les chemins empruntés pour améliorer sur le terrain les situations d'accessibilité vers plus de justice/démocratie alimentaire sont multiples, selon leur combinaison de deux catégories de facteurs. D'une part, l'objectif d'autonomie socio-économique des personnes est variable d'un cas à l'autre. D'autre part, si deux polarités apparaissent - l'une orientée plutôt vers la mobilisation de ressources publiques, financières et institutionnelles, l'autre plus indépendante de ces leviers -, nos initiatives s'échelonnent évidemment de manière variée entre ces deux pôles.
- 24 Cette recherche-action, au caractère exploratoire, a procuré un premier jeu d'observations qui méritent d'être approfondies et régulièrement actualisées. Les inventaires départementaux et le séminaire final du projet, ont souligné notamment que l'accès à l'alimentation de qualité n'est pas une fin en soi, mais reste davantage prétexte à retrouver du mieux-être, de la convivialité et du lien social, au-delà du simple fait de mieux se nourrir. Il y a aujourd'hui nécessité d'une réelle praxis de justice et démocratie (agri-)alimentaire, au sens d'une unité de la théorie/réflexion et de la pratique/action dans le cadre d'une lutte consciente pour redonner de la visibilité à la pauvreté alimentaire, en particulier chez les producteurs agricoles et les mangeurs à petit budget, et, ce faisant, pour engager les citoyens à repolitiser la question de l'alimentation (Hochedez et Le Gall, 2016 ; Paturel et Carimentrand, 2018).

BIBLIOGRAPHIE

- Alkon, A.H. et J. Agyeman, 2011, *Cultivating Food Justice*, London, MIT Press, 404 p.
- Aubry, C. et J. Pourias, 2013, *L'agriculture urbaine fait déjà partie du métabolisme urbain*, Paris, Demeter, pp. 135-156.
- Aubry, C. et Y. Chiffolleau, 2009, *Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles*, *Innovations agronomiques*, 5, pp. 53-67.
- Berger, B., J. Noel et C. Darrot, 2015, *Vers un système alimentaire solidaire en Bretagne. Résultats de l'étude SOLALTER*, Rennes, Agrocampus-Ouest /FRCIVAM Bretagne, 8 p. [En ligne] URL : <http://www.projet-solalter.org/guide-solalter>. Consulté le 11 mars 2016.
- Berger, B. et J. Guesdon, 2013, *Les circuits courts alimentaires en Bretagne*, Rennes, FRCIVAM Bretagne – Réseau rural breton, 3 p. [En ligne] URL : http://www.civam-bretagne.org/files/fil_bd/CC/Etatdeslieux_Circuits_courts_web.pdf. Consulté le 7 février 2016.
- Darrot, C. et J. Noel, 2018, *Les solidarités alimentaires territorialisées en Bretagne*, *Anthropology Of Food*, 12, 21 p. [En ligne] URL : <https://journals.openedition.org/aof/8271>. Mise en ligne le 27 février 2018.
- Duchemin, E. (dir.), 2013, *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville*, Montréal, Éditions en environnement, 394 p.
- Denhartigh, C., 2013, *Jardins collectifs urbains : parcours des innovations potagères et sociales*, Dijon, Educagri éditions, 168 p.
- Gottlieb, R. et A. Joshi, 2010, *Food Justice*, London, MIT Press, 304 p.
- Hochedez, C. et J. Le Gall, 2016, *Justice alimentaire et agriculture*, *Justice spatiale – Spatial Justice* [En ligne], 9, 31 p. URL : http://www.jssj.org/wp-content/uploads/2016/02/JSSJ9_00_FR.pdf. Consulté le 21 octobre 2017.
- Laisney, C., 2013, *Les différences sociales en matières d'alimentation*, *Analyse*, Centre d'études et de prospectives, 64, 4 p. [En ligne] URL : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/analyse641310.pdf>. Consulté le 4 juin 2017.
- Levkoe, C., 2006, *Learning democracy through food justice movements*, *Agriculture and human values*, 23, pp. 89-98.
- Morgan, K., 2009, *Feeding the City : The Challenge of Urban Food Planning*, *International Planning Studies*, 14(4), pp. 341-348.
- Mundler, P. et J. Rouchier, 2016, *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires*, Dijon, Educagri éditions, 462 p.
- Mundler, P., 2013, *Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP ? Une analyse des prix dans sept AMAP de la Région Rhône-Alpes*, *Économie rurale*, 336, pp. 3-19.
- Nahmias, P. et Y. Le Caro, 2012, *Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales*, *Environnement urbain/Urban environment* [En ligne], 16, 1-16. URL : <http://journals.openedition.org/eue/437>. Consulté le 3 mai 2016.
- Paddeu, F., 2012, *L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole new-yorkaise : la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale*, *VertigO - la revue électronique*

en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 01 octobre 2012, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/12686>; DOI : 10.4000/vertigo.12686 Consulté le 19 octobre 2017.

Paturel, D. et A. Carimentrand, 2018 (à paraître), Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ? Revue de l'Organisation Responsable, 13(1), 25 p.

Pleyers, G., 2011, La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire, Paris, Desclée de Brouwer, 328 p.

Renting, H., M. Schermer et A. Rossi, 2012, Building food democracy : exploring civic food networks and newly emerging forms of food citizenship, International Journal of sociology of agriculture and food, 19(3), pp. 289-307.

Zeeuw (de), H. et P. Drechsel, 2015, Cities and Agriculture. Developing Resilient Urban Food Systems, London, Routledge, 432 p.

NOTES

1. [En ligne] URL : http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur275.pdf

RÉSUMÉS

Cet article présente l'analyse des données d'un inventaire régional des initiatives de solidarités alimentaires territoriales mené en Bretagne entre 2013 et 2015. À partir d'un parcours des définitions des notions d'agriculture urbaine et de justice/démocratie (agri-) alimentaire, ce matériau est exploré de deux manières. Premièrement, un échantillon de 8 initiatives représentatives de la variété des situations urbaines observées sont isolées et caractérisées. Ensuite, quatre indicateurs définis pour cette étude permettent de détailler comment ces initiatives traduisent et mettent en œuvre les notions de justice et de démocratie (agri-)alimentaire. Deux d'entre eux insistent sur le rôle joué par la puissance publique, deux autres sur le degré de renforcement de l'autonomie des personnes bénéficiaires.

This article presents the analysis of data from a regional inventory of territorial food solidarity initiatives in the Brittany region, conducted between 2013 and 2015. Based on a panorama of definitions of urban farming and (agri-)food justice/democracy, this material is explored with two directions. First, a sub-sample of 8 initiatives which are representative of the variety of urban situations observed is isolated and characterized. Those initiatives are then commented through four indicators defined for this study, in order to analyze the various ways of implementation of (agri-)food justice and democracy. Two indicators deal with the institutional role played by the public sector, two others deal with the degree of empowerment expected for the beneficiaries.

INDEX

Keywords : urban farming, territorial solidarities, food justice/democracy, Britain

Mots-clés : agricultures urbaines, solidarités territoriales, démocratie/justice alimentaire, Bretagne

AUTEURS

JULIEN NOEL

Docteur en géographie, Université de Nantes, Chercheur associé à ESO-Nantes, UMR 6590 ESO-CNRS, France, courriel : julien.noel.geo@gmail.com

CATHERINE DARROT

MCF en sociologie, Agrocampus-Ouest, Membre d'ESO-Rennes, UMR 6590 ESO-CNRS, France